



TERMES DE REFERENCES POUR L'ORGANISATION DE LA 2^{EME} EDITION DE LA FOIRE COMMERCIALE DENOMMEE « AU CARREFOUR DU TERROIR »



I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis plusieurs décennies l'économie ivoirienne repose essentiellement sur l'exportation de ses produits agricoles (la matière première) qui constituent plus de 25% du PIB. Cette pratique de vente des produits à l'état brut constitue un manque à gagner non seulement pour le producteur mais également pour l'Etat de Côte d'Ivoire.

Conscient de cette fébrilité de son économie car tributaire de la fluctuation des prix de ses matières premières au niveau internationale, la Côte d'Ivoire veut se tourner vers l'industrialisation.

Cette option transparaît dans les PND (Programme National d'Investissement) successifs mais elle est plus affirmée dans celui de 2021-2025 qui a identifié l'accélération de la transformation de ses produits comme l'un des 6 piliers de sa mise en œuvre. Il consiste à mettre l'accent sur l'amélioration du taux de transformation des produits locaux afin que 50% des produits soit transformés à l'horizon 2030 contre environ 10% en ce moment. Toute chose qui va induire un développement de toute la chaîne de valeur.

C'est pour contribuer à la matérialisation de cette volonté politique de l'Etat de Côte d'Ivoire que la Chambre Nationale d'Agriculture, institution représentative des intérêts du monde agricole, a créé un espace dénommé « LA BOUTIQUE PAYSANNE DE COTE D'IVOIRE » avec pour objectif principal de faire la promotion des produits transformés.

En effet créé depuis 2017, « La Boutique Paysanne de Côte d'Ivoire » est un espace dédié à la promotion des produits locaux, transformés localement par des entreprises ivoiriennes (sociétés coopératives et PME/TPE). A ce titre elle participe à beaucoup de salons et de foires au plan national et international afin de remplir pleinement sa mission qui est de faire connaître ces produits transformés localement et de les rendre compétitifs. Toujours à la recherche de nouvelles perspectives pour la vulgarisation et la commercialisation des produits agricoles transformés, La Boutique Paysanne de Côte d'Ivoire multiplie les initiatives de vulgarisation. Le but visé étant d'aider le continent africain en général et la Côte d'Ivoire en particulier, à soutenir sa croissance et à améliorer les conditions de vie des paysans par le développement économique des PME et TPE agricoles.

C'est fort de cet engagement, qu'après la première édition en 2020, qui a été un franc succès, que « La Boutique Paysanne de Côte d'Ivoire » organise la deuxième édition de la foire commerciale dénommée « **Au Carrefour du Terroir** » qui est un cadre de promotion et de distribution des produits locaux et qui se déroulera du 13 au 18 décembre 2021 à la Bibliothèque Nationale sise dans la commune de Plateau. Cette deuxième édition se tient sous le parrainage de Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Monsieur KOBENAN Kouassi Adjoumani.

II- OBJECTIFS

- Objectif général

La foire « Au Carrefour du Terroir », (ACAT) a pour objectif principal de favoriser l'accès des populations aux produits locaux ivoiriens, d'offrir un cadre d'échanges et d'opportunités d'affaires aux opérateurs du secteur de l'agro-transformation afin de les rendre compétitifs.

- Objectifs spécifiques

De façon spécifique il s'agit :

- De promouvoir le made in Côte d'Ivoire,
- De contribuer au développement de la transformation locale des produits agricoles
- D'améliorer l'accès des populations aux produits agricoles transformés localement,
- D'offrir des opportunités d'affaires aux transformateurs,
- D'enrichir la base de données des fournisseurs,
- De renforcer la solidarité entre les transformateurs,

III- RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus pour cette deuxième édition sont les suivants :

- Les populations sont informées sur les produits locaux transformés,
- La transformation locale est améliorée,
- Les populations ont un meilleur accès aux produits locaux,
- Les transformateurs bénéficient de meilleures opportunités d'affaires,
- La base de données des fournisseurs est enrichie,
- Les transformateurs sont de plus en plus solidaires.

IV- LES PRINCIPALES ACTIVITES

Plusieurs activités meubleront cet événement pendant ces six jours. Il s'agit entre autres de la cérémonie d'ouverture, des expositions, de panel, du concours culinaire, du concours de danse traditionnelle, de tribune de promotion de l'arbre de Noël et bien d'autres.

- La cérémonie d'ouverture

Cette activité est une étape majeure dans l'organisation de cet événement. En effet, comme son nom l'indique c'est le lieu où les officiels se succéderont à la tribune pour situer l'importance de l'événement du jour. Elle se décline en trois temps qui sont :

1 – Les allocutions

- Allocution de la PCA de « La boutique Paysanne de Côte d'Ivoire » ; Commissaire Général de l'ACAT,
- Allocution d'un représentant de partenaire,
- Allocution du Président de la CNA-CI,
- Allocution d'ouverture du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du développement Rural

2 – La coupure du ruban

3 – La visite des stands

- **Les expositions-ventes**

Des stands seront occupés par des sponsors, des entreprises, des sociétés coopératives, des fournisseurs ou autres pour faire la promotion de leur produits à l'effet de faire des chiffres d'affaires, de faire connaître leurs produits et service, de faire des mises en relation etc...

- **Un Panel**

Le premier panel portera sur le thème suivant : **Transformation locale des produits agricoles : enjeux et défis**. Il sera animé par des personnes ressources que le comité scientifique identifiera.

- Un atelier

Un atelier de partage d'expérience sur **la problématique de la pérennisation de nos entreprises locales** sera fait.

- Nous avons deux intervenants principaux en la personne de Docteur GABRE et de Mme KOUAME qui vont partager l'expérience de la durabilité de leurs entreprises respectives avec l'ensemble des chefs d'entreprises présentes.
- D'autres contributions

- **Concours Culinaire**

Ce concours consiste à la mise en compétition des transformatrices à travers la préparation des mets de chez nous faits à base des produits locaux représentant les cinq grandes régions de notre pays.

- **Concours de danse traditionnelle**

Elle consiste aussi à la mise en compétition de certains transformateurs et visiteurs à travers des prestations artistiques sur des sonorités du terroir (valorisation de la culture ivoirienne).

- **Tombola Ivoire (Culture générale en lien avec les produits locaux)**

Consiste à évaluer les transformateurs. Cette compétition allie culture générale et technique à travers des questions ludiques concernant le slogan de La Boutique Paysanne de Côte d'Ivoire, le nom de certains outils, etc.

NB : Ces jeux et concours sont validés par un jury sur la base de critères définis par les commissions en charge des jeux et concours.

- **Tribune de promotion**

C'est un espace de promotion, de conseil, de vulgarisation et de vente des produits ; des biens et services de nos potentiels Sponsors, partenaires et même pour les exposants.

- **Un arbre de Noël**

Destiné aux enfants des exposantes afin de leur permettre d'allier leur passion pour le terroir et un moment en famille

V- LE COMITE D'ORGANISATION

Un comité d'organisation avec différentes commissions est mis en place pour coordonner et réaliser cet événement dont les principales sont les suivantes :

- Commission Scientifique,
- Commission logistique,
- Commission communication,
- Commission mobilisation,
- Commission arbre de Noel,
- Commission accueil et protocole,
- Commission finance,
- Commission concours et jeux.

VI- LE PUBLIC CIBLE

Le public attendu à « Au Carrefour du Terroir » est constitué comme suit ;

- Les ministères techniques
- Les agro-industriels
- Les structures sous-tutelle du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
- Les partenaires
- Les Organisations professionnelles Agricoles (OPA)
- Les PME et PMI
- Les exportateurs
- Les universités et instituts de recherche
- Les producteurs et coopératives
- Les organisations internationales
- Les organisations de consommateurs
- La diaspora
- La presse
- Le grand public

VII- AGENDA DE LA CEREMONIE

| Dimanche 12 décembre : mise en place des stands | | |
|--|---------------------------------------|-----------------------|
| PREMIER JOUR : Lundi 13 décembre 2021 : Cérémonie d'ouverture | | |
| Horaires | Activités | Responsables |
| Matinée : fin d'installation et Animation des stands | | |
| 08H-12H00 | Accueil et installation des exposants | Comité d'organisation |
| Après – midi : Cérémonie officielle d'ouverture | | |
| 13H00-14H00 | Accueil et installation des invités | Comité d'organisation |
| 14H00-14H45 | Accueil et installation des officiels | Comité d'organisation |

| | | |
|---|--|--|
| 14h45- 15h00 | Accueil du Ministre d'Etat et de sa délégation | Comité d'organisation |
| 15H00-15H10 | Mot du Commissaire Général | Commissaire Général |
| 15H10-15H18 | Présentation du film de la première édition de l'ACAT | MC |
| 15h20-15h35 | Intervention des Présidents des Chambres Consulaires | Président de la CNM-CI Président de la CCI-CI |
| 15h35-15h40 | Intervention du Président de la Chambre Nationale d'Agriculture | Président de la CNA-CI |
| 15h40-15h50 | Intermède musicale | Artiste 2 |
| 15H50-16H20 | Récompense des personnalités faisant la promotion des produits locaux | MC |
| 16h20-16h30 | Allocution du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Parrain de la cérémonie | MEMINADER |
| 16h30-17h30 | Visite de stands et dégustation des mets | Comité d'organisation |
| 17h30 | Fin de la cérémonie | Comité d'organisation |
| DEUXIEME JOUR : Mardi 14 décembre 2021 | | |
| Matinée : Panels | | |
| 9h00-10h30 | Panel : Transformation des produits agricoles : Enjeux et défis Modérateur : M. Mahama ZOUNGRANA (FAO) Panélistes : <ul style="list-style-type: none">• MEMINADER• CNPS• Ministère du Commerce• Accès crédit | Comité d'organisation Modérateur |
| 11h00-12h30 | Atelier : Problématique de la pérennisation des entreprises locales Modérateur : Patrick Sékongo (IECD) intervenants : <ul style="list-style-type: none">• Dr GABRE (Institut Gabré)• Mme KOUAME N'Da (Coop Etranou) | Comité d'organisation Modérateur |
| 13h00-14h30 | Déjeuner Mets locaux | Comité d'Organisation |

| Après – midi : Visite délégations | | |
|---|--|--------------------------|
| 14h00-17h00 | Délégations : <ul style="list-style-type: none"> (en fonction de programmations) | Commission Accueil |
| TROISIEME JOUR : Mercredi 15 décembre 2021 | | |
| Matinée | | |
| 9h00-10h30 | Tribune de promotion (Partenaire) | Comité d'Organisation |
| 10h30-12h00 | Concours de danse traditionnelle | Commission Concours |
| Après - midi | | |
| 14h00-16h00 | Arbre de Noël | Commission Arbre de Noël |
| 17h00 | Fin de la journée | |
| QUATRIEME JOUR : Jeudi 16 décembre 2021 | | |
| Matinée | | |
| 09h00-12h00 | Tribune de promotion (Partenaire) | Commission Concours |
| 12H00-14H00 | Concours culinaire | |
| Après – midi : Visites des délégations | | |
| 14h00-17h00 | Délégations : <ul style="list-style-type: none"> (en fonction de programmations) | Commission Accueil |
| CINQUIEME JOUR : Vendredi 17 décembre 2021 | | |
| Matinée | | |
| 9h00-12h00 | Tribune de promotion (Partenaire) | |
| Après – midi : Cérémoniel de clôture | | |
| 14h30-16h00 | <ul style="list-style-type: none"> - Remise d'Attestations, - Résultat concours meilleur stand et récompense, - Récompense du meilleur met local, | Comité d'Organisation |
| 16h00-17h00 | Animation | Commission Animation |
| SIXIEME JOUR : Samedi 18 décembre 2021 | | |
| 9h00-10H00 | Animation des stands | Commission Animation |
| 10h00-11H00 | Résultat Tombola | Commission Concours |

| | | |
|--------------------|-----------------|-----------------------|
| 11H00-17h00 | Fin de la foire | Commission logistique |
|--------------------|-----------------|-----------------------|